



Réunion du conseil municipal du 8 septembre 2017

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 4 septembre 2017

Présents : 9+2 procurations

Secrétaire de séance : Philippe BERNARD

Absents excusés : M. CHAMPONNOIS Alain a donné procuration à Marie Hélène VERMOT DESROCHE, M. WIDMER Cédric a donné procuration à Marie Eve PONCELIN.

Absent non excusé : 0

Le compte rendu de la réunion de conseil du 30 juin est approuvé à l'unanimité.

1. Contrat Agent communal

Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir « travail en binôme avant départ à la retraite » Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recruter Mr DESCHAMPS Morgan pour une période de 3 mois allant du 2 octobre 2017 au 31 décembre 2017 inclus.

2. Bail de Mme BAILLEUX :

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

3. Devis TPRE : études géothermiques

Suite au changement de localisation du bassin d'orage, une étude géothermique a été jugé nécessaire par le maître d'œuvre JD BE. Le devis pour l'étude de sol s'élève à 2820 € TTC. Le Conseil Municipal accepte par 9 voix pour et deux abstentions le devis TPRE.

4. Devis OGELEC : travaux de terrassement bassin d'orage

Suite à la nécessité d'enrocher le bassin d'orage, un devis supplémentaire a été réalisé de 4795,20 € TTC. Le Conseil Municipal accepte par 9 voix pour et deux abstentions le devis OGELEC.

5. Jura Nord : convention de mise à disposition du service technique

La CCN propose aux communes le souhaitant la mise à disposition ponctuelle en régie d'agents pour divers travaux d'entretien bâtiment ou espaces verts.

La CCN a établi une convention pour fixer les modalités de mise à disposition du service technique. Aucun engagement de seuil n'est fixé dans la convention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention.

6. Devis HEITMANN : Désamiantage de la station

Une consultation avec deux devis (PBTP et HEITMANN) a été réalisée pour effectuer le désamiantage de la station actuelle.

Le devis de la société HEITMANN pour le désamiantage d'un montant de 14465,58 € TTC est le moins disant.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société HEITMANN.

7. Questions diverses :

- Changement des horaires de la mairie et des permanences de Mme le Maire

Voilà les nouveaux horaires :

Lundi et jeudi : 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi 8h-11h-Fermé le dernier mercredi du mois

Permanence de Madame Le Maire : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois. Pour une urgence prendre rendez-vous.

- Changement de lampes sur la commune pour mise aux normes : demande de devis faite au SIDEC pour 2018 pour :
 - Rue des Carrières
- La Tuilerie
- Route de Saligney
 - La Chintre
- Vérifier rue de Derrière la Ville
- Salle du club : Une demande pour avoir une période d'accès pour un atelier couture a été effectuée. Christian CRETIN est en charge de mettre en place ce créneau horaire. Le Conseil est d'accord avec cette demande
- Accès sur la voie publique à proximité de la maison des marronniers de l'habitation de Mr JOLY. Une recherche de la convention de servitude va être effectuée par Madame Le Maire.

La prochaine réunion est prévue le 10 novembre 2017

Fin de la séance : 22h10



Marie-Hélène
VERMOT-DFSROCHES